Menaces de mort d’un père à l’encontre du directeur d’école à Nîmes : “Ce qu’on a fait à Samuel Paty, ce n’est rien à côté de ce que je vais vous faire.”

19/01/2021 à 10h38



Dans les écoles du Chemin-Bas d’Avignon, parents, instituteurs comme élèves n’ont pas le temps de reprendre leur souffle. Alors que des travaux sont en cours à l’école Georges-Bruguier pour rehausser les murs et éviter toute intrusion comme cela a pu se produire dernièrement, voilà que vendredi soir, le directeur de l’école Jean-Moulin, quelques blocs plus loin, est agressé par un père d’élève.

[…]

“L’enseignante et le directeur ont violemment été pris à partie par un père d’élève. Ils lui relataient certaines bêtises que son fils avait pu faire, ça l’a rendu fou de rage.” L’enfant de l’agresseur est un élève de CP suivi par une auxiliaire de vie scolaire (AVS). Désormais, il ne passera plus le portail de son école. “Il a dit que son fils n’était pas fou, qu’il n’accepterait pas de visiter les services sociaux.”

L’homme aurait retiré son masque et violemment collé sa tête contre celle du directeur en proférant des menaces de mort, devant les yeux éberlués de l’enseignante et de l’AVS.
Face à cette scène, une autre institutrice se serait interposée pour “protéger” le directeur, et reconduit l’agresseur vers la sortie. **“Il a dit qu’il n’avait peur de rien, qu’il n’avait rien à perdre, qu’il allait tous nous tuer”**, continue l’institutrice, reprenant son souffle entre chaque détail.

À ce moment, des élèves jouent dans la cour avant d’aller en étude ou de rentrer chez eux. Des mamans attendent leurs enfants devant le portail. C’est alors que l’homme prononce ces mots : **“Ce qu’on a fait à Samuel Paty, ce n’est rien à côté de ce que je vais vous faire.”**

[…]

Ce qui devait arriver arriva. La crainte des parents d’une fermeture de l’école, dans un quartier ou les violences ne laissent plus de répit aux habitants, devient réelle. “Ma collègue de CP ne veut plus jamais remettre les pieds dans cette école, ni dans le quartier. L’AVS a demandé à changer d’établissement.

Ces derniers demandent une protection policière, et le déplacement de la famille, “c’est à dire que l’enfant ne soit plus inscrit dans cette école, et qu’il le soit ailleurs, loin. Parce que s’il est inscrit à côté ça ne changera rien.”

[…]

Midi Libre